

Les adjectifs numéraux cardinaux

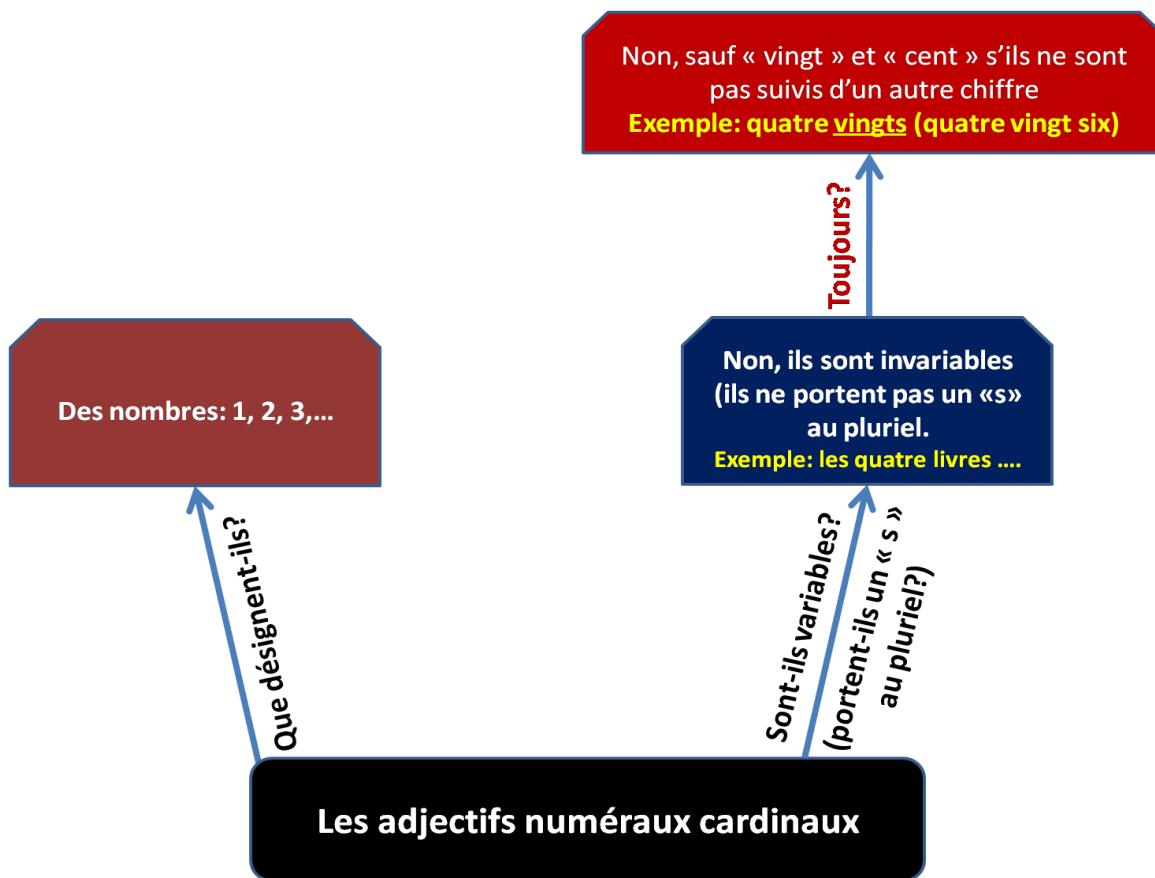
L'adjectif numéral cardinal indique un nombre (un, deux, trois, quatre,).

Ces adjectifs restent invariables (c'est-à-dire, ne prennent pas un « s » au pluriel) (**exemple :** les **quatre** stylos), sauf « vingt » et « cent » qui portent un « s » au pluriel si « vingt » ou « cent » ne sont pas suivis d'un autre chiffre.

Exemples :

Quatre **vingts** élèves, mais on écrit « quatre **vingt** cinq élèves ».

Deux **cents** maisons, mais on écrit « deux **cent** trente maisons ».



Exercice :

Ecris en lettres les nombres suivants :

700 - 687 - 224 - 180 - 385